

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue **lundi, le 5^e jour du mois de janvier 2015**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à 19 h 30. Cette séance fut convoquée par avis écrit, donné et signifié en date du 17 décembre 2014. Sont présents à la séance :

- monsieur Hugues Grimard, maire
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, il est donc procédé comme suit:

2015-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS

Le conseiller Pierre Benoit donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer à l'adoption, un règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt pour en défrayer les coûts. Chacun des membres du Conseil recevra copie du règlement préalablement à son adoption et une dispense de lecture est accordée en ce sens.

2015-002

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Les sujets à l'ordre du jour de la séance extraordinaire ayant tous été discutés, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé et résolu qu'elle soit levée à 19 h 35.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPLÉANT